

**L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
CE N'EST QUE LE DÉBUT...**

**COUPES DÉGRADÉES,  
OÙ REVOIR SES BASES ?**

**PRODUITS  
LES NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS**

## *SPÉCIAL HOMMES* *Chiffres, marché* *et tendances*



## UN COMITÉ D'ENTREPRISE POUR LES SALONS, C'EST POSSIBLE !

par Christel Guiolet

Biblond et Raizume s'associent pour promouvoir les avantages sociaux dans votre salon de coiffure. Même les petits salons de coiffure et les instituts de beauté peuvent bénéficier d'un comité d'entreprise. Un bon moyen de fidéliser et de motiver vos équipes en leur offrant des avantages exclusifs ! Et en boostant leur pouvoir d'achat sur tous leurs achats quotidiens. Quels sont les avantages concrets pour les salariés ? Les collaborateurs ainsi que l'employeur pourront bénéficier de nombreux avantages tels que des réductions sur les billets de cinéma, des tarifs préférentiels pour les abonnements sportifs, des aides pour la garde d'enfants, et bien d'autres offres habituellement réservées aux comités des grandes entreprises. Pour les employeurs, cela représente une opportunité unique de valoriser leurs équipes et d'attirer de nouveaux talents, en offrant des avantages compétitifs, sans avoir à gérer la complexité et le coût associés à la création d'un comité d'entreprise. La plate-forme Raizume se charge de toute la logistique, permettant ainsi aux salons de coiffure et instituts de beauté de toutes tailles de proposer facilement ces avantages à leurs employés.

Ce partenariat entre Biblond et Raizume souligne l'engagement des deux entreprises à soutenir le développement des acteurs du secteur de la coiffure et à valoriser leur métier. Profitez de l'offre Raizume x Biblond au tarif exceptionnel de 159 € TTC, comprenant 1 an d'abonnement au comité d'entreprise Raizume (accessible à tous, salariés et manager/gérant) d'une valeur de 199 € et 1 an d'abonnement au magazine *Biblond* d'une valeur de 69 €

## LE CERCLE DES FEMMES DE LA COIFFURE

par Lila Schoepf

« En créant le Cercle des Femmes de la Coiffure, ma volonté est de rassembler toutes les femmes inspirantes et puissantes de notre écosystème pour penser la coiffure de demain. » Un beau projet porté par sa présidente Stéphanie Bozonnet, une femme passionnée, qui vit, respire et pense coiffure ! Créée en 2023, la toute jeune association a une vraie vocation : valoriser les métiers de la coiffure, et (re)penser la coiffure de demain. Composé de trente femmes, dont quinze membres fondatrices, le Cercle des Femmes de la Coiffure rassemble des entrepreneuses, dirigeantes, artistes, formatrices, journalistes, cheffes d'entreprises, leaders d'opinion « qui valorisent et impactent l'écosystème coiffure français ». Ce Cercle a pour mission de créer une communauté des femmes de la coiffure.

« Notre ambition commune est de participer à cette transformation. Nous nous sommes ainsi organisées autour de deux grands axes afin de faire monter en compétences toutes nos membres. Tout d'abord au travers d'activités de networking, des ateliers de réflexion ou le mentoring, et proposer des actions concrètes pour faire avancer notre métier par le biais de nos commissions de pilotage, nous voulons réfléchir ensemble et agir en proposant des actions concrètes à présenter à l'ensemble des actrices et acteurs de notre profession. » Des activités de networking, ateliers de réflexion, séances artistiques et mentoring sont organisés plusieurs fois par mois afin de proposer des actions à l'ensemble des acteurs de la profession. Le Cercle des Femmes de la Coiffure a également mis en place quatre grands pôles de réflexion : Éducation et Artistique, Événements et Relations, RSE et Accompagnement.

Coût de l'adhésion annuelle : 240 € pour une adhérente individuelle, 150 € pour une adhérente de moins de 30 ans, 290 € pour une adhérente financée par son entreprise.

Infos : [www.lecercledesfemmesdelacoiffure.org](http://www.lecercledesfemmesdelacoiffure.org)

